

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 8 avril 2022

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 46

Délibération n° 2022-92

Objet de la délibération : Délibération relative à l'attribution de subventions au titre de l'Appel à projet 2022 : Contrat de ville de Brignoles

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 1er avril 2022.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, GUIOL André, LAYOLO Cécile, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie, VALLOT Philippe

Absents excusés :

- **dont représentés :** DECANIS Alain donne procuration à LOUDES Serge, CANO-MAIREVILLE Nathalie donne procuration à SIMONETTI Pascal, KHADIR Paul donne procuration à SIMONETTI Pascal, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, LANGE-RINAUDO Corinne donne procuration à GIULIANO Jérémy, MONDANI Denis donne procuration à VALLOT Philippe, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, NEDJAR Laurent donne procuration à GIUSTI Annie, PIANELLI Serge donne procuration à DELZERS Catherine

Absents : BETRANCOURT Claude, FREYNET Jacques, GOMART-JACQUET Blandine, KIEFFER Bertrand, LE METER Sophie, PELISSIER Magali

Secrétaire de Séance : Madame Carine PAILLARD

Madame Chantal LASSOUTANIE expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1411-3 ;

VU l'article L. 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la forme des décisions d'octroi des subventions ;

VU l'art. L. 1611-4 du CGCT relatif aux contrôles des subventions attribuées ;

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine ;

VU l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et notamment l'article 59 qui a inséré un article 9-1, définissant les subventions aux associations, dans la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

VU le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU le décret n° 2017-779 du 05 mai 2017 relatif à l'accès sous forme électronique aux données essentielles des conventions de subvention ;

VU la circulaire du Premier Ministre du 22 janvier 2019 portant sur la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers ;

VU le Contrat de Ville quinquennal 2015-2020 signé le 26 juin 2015 ;

VU la délibération n° 2019-301 du Conseil Communautaire de l'Agglomération Provence Verte du 16 décembre 2019 relative à l'avenant au contrat de ville de Brignoles, pour la période 2020-2022, qui définit et recentre l'intervention sur les enjeux suivants :

- L'accompagnement à la parentalité et à l'éducation,
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle,
- Le développement d'une dynamique culturelle et sportive,
- Le maintien d'un cadre de vie de qualité ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'appel à projet 2022, 30 projets ont été déposés sur la plateforme dédiée (Dauphin) et que 3 actions font l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'Etat ;

CONSIDERANT que cette programmation annuelle constitue l'un des leviers, du Contrat de Ville. Et qu'il s'agit, à travers des projets portés par des acteurs associatifs ou institutionnels, de renforcer sur les quartiers prioritaires l'action des politiques publiques ;

CONSIDERANT que, lors du Comité de Pilotage du contrat de ville de Brignoles, le 11 février 2022, 26 dossiers ont reçu un avis favorable, compte tenu de l'intérêt des projets présentés et des réponses apportées aux axes stratégiques définis dans l'appel à projets ;

CONSIDERANT que cette programmation mobilise 49 900 € de subventions attribuées par la Communauté d'Agglomération, complétées par 70 000 € de crédits spécifiques de la Politique de la Ville mobilisés par l'Etat ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 18 mars 2022 ;

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- **d'attribuer des subventions aux porteurs de projets qui ont été retenus lors du Comité de pilotage du contrat de ville, le 11 février 2022, au titre de la politique de la ville, pour l'année civile 2022, selon le tableau annexé ci-après,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents y afférents,**
- **et de dire que les crédits seront inscrits au Budget 2022 de la Communauté d'Agglomération.**

CDV - PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (page 1)											
Identification du porteur et de l'action		Descriptif, objectifs et publics cibles de l'action				Financements 2022 sollicités				Financements accordés en 2022 dans la programmation	
Porteur de l'action	Intitulé de l'action	NR / R 2021	Descriptif de l'action	Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale solli au CDV 2022	Part du finan solli / coût total %	Etat	CAPV	Total		
1	GARRIGUES Auto-école Solidaire	R	Apprentissage du code de la route, accompagnement social et économique permettant de réduire les coûts pour l'obtention du permis et accéder à un emploi ou à une formation professionnelle. <i>Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat.</i>	97 400 €	12 000 €	12%	8 000 €	1 500 €	9 500 €		
2	GARRIGUES Garage Solidaire	R	Prise en charge de véhicule sans contrôle technique, remise en état pour passage en contrôle technique. <i>Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat.</i>	42 900 €	12 000 €	28%	6 000 €	2 000 €	8 000 €		
3	GARRIGUES Plateforme mobilité	R	Mise à disposition de véhicule 2 et 4 roues et lien avec plateforme de covoiturage et accompagnement socio économique individualisé +++. <i>Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat.</i>	172 900 €	14 000 €	8%	8 000 €	3 000 €	11 000 €		
4	GIP MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR	N	La demande de financement dans le cadre de la Politique de la Ville porte notamment sur l'achat de prestations pour rendre plus attractifs les "Points rencontre" mis en place dans le cadre du groupe "Allian'S": - Une journée type "escape Game" pour découvrir des métiers et par conséquent les formations existantes sur le territoire ; - Une journée type "chasse aux trésors" dans le centre ville à la découverte des structures sociales ; - Une journée forum inversé > ce sont les demandeurs d'emploi qui reçoivent les employeurs ; - Une animation avec une conseillère en image pour découvrir de manière utile le Showroom de l'E2C ; - Une animation avec la sécurité routière pour faire le lien avec la Bourse au Permis.	5 560 €	5 560 €	100%	2 500 €	0 €	2 500 €		
5	VILLE DE BRIGNOLES Bourse au Permis	R	Prise en charge d'une partie du coût du permis B par une bourse versée à une auto-école pour 5 jeunes. En contrepartie, les jeunes doivent s'investir à hauteur de 70 heures dans une association brignolaise partenaire à caractère sportif, éducatif, culturel, humanitaire ou citoyen (MIS, Vivre Ensemble En Provence, Les Restos du Coeur, Accord Heures en Provence Verte et Essor +). La bourse peut couvrir jusqu'à 1 000 € du coût global d'un « forfait conduite permis B » (frais d'inscription, dossier et examens, 20h de leçon de conduite). Le BU de Brignoles suit le bon déroulement du parcours des jeunes.	8 420 €	2 001 €	24%	1 000 €	0 €	1 000 €		
6	VIVRE ENSEMBLE EN PROVENCE Collecte de la solidarité active	R	L'action consiste à revendre à des prix très modestes des vêtements pour les adultes comme pour les enfants (hommes/femmes) sur le site de la recyclerie de VEEP (friperie), mais également de mettre à la gratuité tout ce qui concerne la culture (livres, encyclopédies etc...) pour un public très précaire.	142 100 €	6 000 €	4%	2 000 €	2 000 €	4 000 €		
TOTAL / CDV - PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				469 280 €	51 561 €	11%	27 500 €	8 500 €	36 000 €		

CDV - PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN (page 2)					Financements accordés en 2022 dans la programmation		
Identification du porteur et de l'action		Descriptif de l'action	Financements 2022 sollicités		Etat	CAPV	Total
Porteur de l'action	Intitulé de l'action		Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale sol au CDV 2022			
7	UNIVERSITE DU CITOYEN	BRIGNOLES 2022 Démarche participative et coopérative visant à coélaborer des actions pour améliorer la propreté et le respect des espaces communs sur le quartier du Carami	12 591 €	12 311 €	0 €	5 000 €	5 000 €
TOTAL / CDV - PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN			12 591 €	12 311 €	0 €	5 000 €	5 000 €

CDV - PILIER COHESION SOCIALE					Financements accordés en 2022 dans la programmation		
Identification du porteur et de l'action		Descriptif de l'action	Financements 2022 sollicités		Etat	CAPV	Total
Porteur de l'action	Intitulé de l'action		Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale sol au CDV 2022			
8	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BRIGNOLES	1.2.3 partez !	5 700 €	3 900 €	2 500 €	1 400 €	3 900 €
9	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BRIGNOLES	Sortie Famille Culture et Loisirs	4 000 €	4 000 €	1 500 €	2 000 €	3 500 €

CDV - PILIER COHESION SOCIALE (Page 4)											
Identification du porteur et de l'action		Descriptif de l'action	Financements 2022 sollicités		Financements accordés en 2022 dans la programmation						
Porteur de l'action	Intitulé de l'action		Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale sol au CDV 2022	Part du finan sol // coût total %	Etat	CAPV	Total			
17	MAISON DES INITIATIVES SOCIALES	Animation du conseil citoyen de Brignoles	R	N R / R 2021	Animation du conseil citoyen de Brignoles, c'est à dire : - Animation de réunions de travail et d'échanges tous les deux mois (un soir de la dernière semaine du mois de 17h00 à 20h) ; - Réalisation d'entretiens individuels ponctuels ou dans le cadre d'un accompagnement à différents projets (FPH...); - Préparation des réunions ; - Développement d'une présence sociale (un temps "d'aller vers" hebdomadaire sur chaque QPV par l'intermédiaire de l'adulte relais) ;	7 322 €	4 001 €	55%	3 500 €	0 €	3 500 €
18	MAISON DES INITIATIVES SOCIALES	Animations dans les quartiers prioritaires de la ville	R		Réalisation d'animations à destination des adolescents(tes) et jeunes adultes : - Activités en extérieur une fois par mois hors vacances scolaires, un ou deux samedi par mois en fonction des besoins des habitants et co-construits avec eux ; - Activités en extérieur 3 fois par semaine durant les vacances scolaires en fonction des besoins des habitants et co-construits avec eux. Réalisation d'animations diverses (sorties, activités en pieds d'immeubles, projection de matchs de foot...) à destination d'un public familial et intergénérationnel. Poursuite de la dynamisation des jardins partagés, etc...	20 801 €	7 001 €	34%	0 €	3 000 €	3 000 €
19	MAISON DES INITIATIVES SOCIALES	Confiance en l'autre pour croire en moi	R		Projet d'équithérapie mené avec le club équestre « LA RENARDE » de Camps la source, à destination des 8/14 ans issus principalement des QPV et présentant une problématique éducative et/ou de comportement. Ce projet s'articule principalement autour du partage, celui d'une passion, de connaissances sportives, éducatives et pédagogiques entre un moniteur, l'équipe professionnelle et les enfants, mais aussi envers les familles car la MIS a la volonté de les inclure au projet, par le biais de l'évaluation et de leur présence ponctuelle au centre équestre durant les séances. Chaque groupe d'enfants participera à douze séances sur une temporalité de trois mois avec une visite mensuelle des parents. Ce projet se déroulera en partenariat avec le PRE qui orientera et accompagnera des enfants sur ce projet et la LVP (qui orientera des enfants qu'elle identifiera lors de ses accompagnements dans le cadre de ses missions).	14 603 €	6 501 €	45%	3 000 €	3 000 €	6 000 €
20	MAISON DES INITIATIVES SOCIALES	Fonds de participation des habitants	R		Dans le cadre de la mise en place du conseil citoyen, soutenir et accompagner les habitants à réaliser des actions : - Contribuant au vivre ensemble ; - Permettant de réhabiliter et de se réapproprier leur cadre de vie (actions de nettoyage des quartiers...).	3 272 €	2 001 €	61%	2 000 €	0 €	2 000 €
21	MAISON DES INITIATIVES SOCIALES	Parentalité	R		Suite à des problématiques repérées durant l'année 2021, la MIS propose de réaliser différentes activités (ballades santé, ateliers de médiation, groupes de paroles...) visant à limiter et mieux appréhender la charge mentale des familles et des mères en particulier et réinvestir les pères dans leur fonction parentale. Des ateliers (collectifs et individuels) et des sorties parents enfants sont également proposés. Afin de mieux discuter avec les parents sur leurs difficultés, renforcer le lien de confiance et les amener vers le collectif, il est également envisagé de réaliser des visites aux domiciles des parents. Promo Soins Provence Verte est un service médico-social de proximité, qui promeut le bien-être dans toutes ses dimensions et prend soin des personnes en situation de grande vulnérabilité (humainement, socialement et médicalement). Promo Soins est aussi un outil d'observation sociale dont les données peuvent nourrir l'Analyse des Besoins Sociaux et les Diagnostics Partagés Locaux.	25 871 €	6 001 €	23%	2 000 €	2 000 €	4 000 €
22	PROVENCE VERTE SOLIDARITES-UDV	Promo Soins Brignoles (100% QPV)	R			71 166 €	5 501 €	8%	2 500 €	3 000 €	5 500 €

CDV - PILIER COHESION SOCIALE (Page 5)								
Identification du porteur et de l'action		Descriptif, objectifs et publics cibles de l'action	Financements 2022 sollicités		Financements accordés en 2022 dans la programmation			
Porteur de l'action	Intitulé de l'action		Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale sol au CDV 2022	Part du finan sol // coût total %	Etat	CAPV	Total
23	UNION DES FEDERATIONS DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE	<p>Sport Déclic et Animation socio sportive en horaires décalés Brignoles</p> <p>23</p>	<p>2 volets dans la même action :</p> <p>1/ Sport Déclic : Action globale de médiation et de réalisation d'activités socio-sportives réalisées par un binôme (éducateur sportif et travailleur social) pendant 8 mois de temps (début mai à fin décembre) à raison de 5 js / semaine, en direction des jeunes (16/25 ans) des QPV. Chaque intervention sera décomposée en deux temps : un temps de présence en médiation sociale sur l'espace public et dans une salle (mise à disposition de la commune) et un temps de pratique sportive dans les structures de proximité (city-stades, salles de sport...)</p> <p>2/ Animation socio sportive en horaires décalés : Activités diverses d'initiation et d'éducation sportive (activités innovantes et évolutives) en direction des enfants/jeunes des QPV, réalisées par un binôme (éducateur sportif et service civique) sur le cycle scolaire et durant les vacances scolaires en fin d'après-midi (horaires variables selon les saisons) :</p> <p>Vacances scolaires 48 séances de 2h30 au total comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une semaine pendant les petites vacances scolaires (Hiver, Printemps et Toussaint) : 4 soirs (par semaine donc) de 16h00 à 18h30, soit 12 séances ; - Vacances d'été (9 semaines en juillet et août) : 4 soirs par semaine de 18h00 à 20h30, soit 36 séances. <p>Cycle scolaire, les mercredis et les samedis 72 séances de 2h00 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 14h00 à 16h00 durant les mois d'octobre à avril, soit 36 séances ; - De 16h00 à 18h00 durant les mois de mai à septembre, soit 36 séances. 	20 700 €	34%	7 500 €	7 500 €	15 000 €
24	UNION DES FEDERATIONS DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE	<p>TOUTES SPORTIVES - socio sport féminin - Brignoles</p> <p>24</p>	<p>En partenariat avec les services de la ville et les partenaires de l'espace UFO35 (CPTS, CH de Brignoles, médecins de ville,...) des séances de sport en salle à destination du public féminin de la commune (et notamment des QPV) seront proposés à raison de 2 fois / semaine. Différentes activités adaptées et variées y seront réalisées telles que la zumba, cardio training, stretching. Des bilans de condition physique connectés seront réalisés à différents moments de l'année afin de montrer la progression au public. Ces moments seront renforcés par des conseils en matière de santé. Un livret de suivi sera distribué permettant de retrouver différentes infos santé/prévention qui facilitera également le suivi des séances, les ressentis et les évolutions en matière de pratique.</p> <p>Cette année, l'UFOLEP souhaiterait également créer des séances parents - enfants le mercredi matin, 1 fois / semaine. Ces activités permettront de favoriser le lien parent - enfant, par le biais du média sport et ainsi permettre la pratique d'une activité physique régulière.</p>	9 400 €	100%	2 500 €	2 500 €	5 000 €
25	UNIVERSITE DU CITOYEN	<p>BRIGNOLES - Laïcité et Valeurs de la République : des jeux interactifs pour comprendre</p> <p>25</p>	<p>Cette action propose de réaliser 3 ateliers-jeux sur la Laïcité et la Démocratie aux publics des différentes structures du territoire de Brignoles (MIS, LVP, etc...) qui interviennent sur les quartiers prioritaires. Ces deux jeux sont des modules de 3h, pouvant aller jusqu'à 30 participants, accessibles à tout âge à partir de 13-14 ans.</p> <p>L'action proposée se déroule comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des temps de prises de contacts avec les structures locales pour présenter les 2 jeux, à qui ils s'adressent, expliquer les modalités pratiques, planifier les interventions et gérer la mobilisation des publics ; - L'animation des 3 ateliers-jeux (par structure et / ou en inter-structures) ; - 1 temps d'évaluation de l'action avec les partenaires du projet et financeurs 	4 450 €	98%	2 000 €	2 000 €	4 000 €
TOTAL / CDV - PILIER COHESION SOCIALE			359 179 €	98 030 €	27%	37 500 €	36 400 €	73 900 €

VVV - "VILLE VIE VACANCES" / DISPOSITIF ETAT (page 6)							
Identification du porteur et de l'action		Descriptif, objectifs et publics cibles de l'action	Financements 2022 sollicités		Financements accordés en 2022 dans la programmation		
Porteur de l'action	Intitulé de l'action		Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale sol au CDV 2022	Part du finan sol // coût total %	Etat	Total
26	MAISON DES INITIATIVES SOCIALES	VVV enfance/jeunesse	25 600 €	5 004 €	20%	5 000 €	5 000 €
		N R / R 2021					
			La M15 ayant arrêté son centre de loisirs afin de ne pas faire doublon avec l'offre proposée par la Mairie de Brignoles, le centre social souhaite continuer à proposer aux enfants et aux jeunes des QPV (11/18 ans), des activités culturelles et sportives thématiques en journée pendant les vacances scolaires.				
		R	Il s'agit pour cette action de capter des jeunes en marge des structures sociales et culturelles et progressivement de les intéresser et de les initier à la pratique d'activités culturelles et sportives auxquelles ils ne sont pas ou peu habitués. Il s'agit également d'orienter les jeunes vers les structures relevant du "Droit Commun".				
			TOTAL / VVV - "VILLE VIE VACANCES"				
			25 600 €	5 004 €	20%	5 000 €	5 000 €

TOTAL GENERAL CDV ET VVV				
Financements 2022 sollicités		Financements accordés en 2022		Total
Coût total prévu de l'action 2022	Subv* totale sol au CDV 2022	Part du finan sol // coût total %	Etat	Total
866 650 €	166 903 €	19%	70 000 €	119 900 €
			49 900 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 8 avril 2022

Le Président,

Acte rendu exécutoire par
télétransmission
le
et affichage le



Didier BREMOND